



Dette crédit conso réglée suite plan de surendettement réclamée par huissier en 2019

Par **Pheali**, le **08/07/2019** à **10:01**

Bonjour

J ai bénéficié d un plan de surendettement en 2005, solde en 2007 par la vente de ma maison, donc par un règlement anticipé.

J ai fourni à l époque preuve du règlement des divers organismes dont s2pass.

Depuis deux mois, un huissier de justice me menace de saisir mes biens en arguant de cette dette.

Aucune procédure n a eu lieu entre temps. Aucune décision de justice.

S2pass aurait revendu la dette en 2017 à carrefour banque.

Ni ma banque ni la banque de France ne peut me fournir de justificatifs de règlement.

Pouvez vous m aider ?

Un grand merci.

Par **Visiteur**, le **08/07/2019** à **10:17**

Bonjour

Vous avez normalement reçu les documents de suivi de réalisation de votre PS.

Pour l'huissier, il ne peut pas saisir sans ordonnance ou titre exécutoire'

Par **P.M.**, le **08/07/2019** à **11:32**

Bonjour,

Même avec un titre exécutoire si celui-ci est antérieur à 2008, il y a prescription...

Je vous conseillerais de vous rapprocher d'une association de consommateurs ou d'un avocat spécialiste en mesures d'exécution...